ALTE CIME

ENDURO VTT DE BAVELLA 2015

MODALITÉS DE LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE

La reconnaissance officielle de l'épreuve d'Enduro-VTT de BAVELLA aura lieu le samedi 10 octobre de 09h00 à 14h00.

Elle consistera à découvrir la totalité de l'épreuve, tant pour ce qui concerne les liaisons que les spéciales. Concernant la Spéciale n°4, qui traverse le village, une reconnaissance à pied sera effectuée à 15h00.

Un service de navette sera mis en place afin de permettre la remontée des participants au Col de Bavella (départ de la Spéciale 2).

Les participants pourront donc laisser leur véhicule au village de Zonza et prendre la navette qui fera les rotations jusqu'au Col.

Durant cette reconnaissance officielle, et au cours des reconnaissances privées, il sera formellement interdit à toute personne, concurrent ou simple particulier, de faire des aménagements sauvages sur le parcours de la course, sous peine de ne pouvoir concourir le jour de l'épreuve.